

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

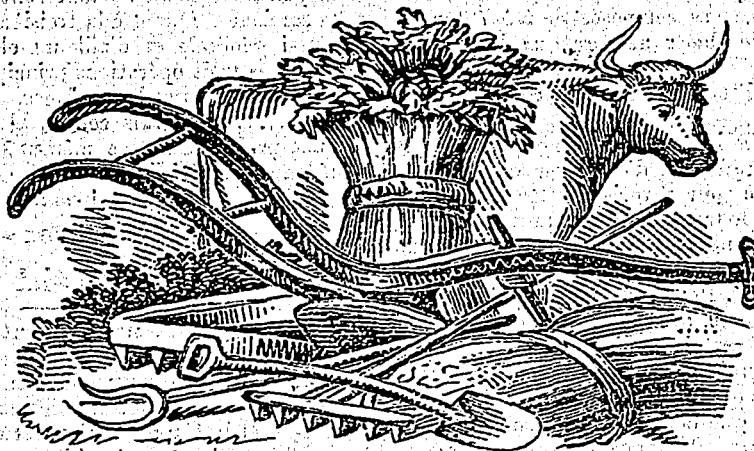
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

DES ENGRAIS PULVÉRULENTS.

(Suite.)

Si le fumier est à l'état pailleux il devient un obstacle à la croissance régulière de l'herbe.

Si on attend que toutes les pailles soient décomposées, on perd d'abord une foule de principes qui s'échappent dans l'air, emportés par le vent, ou qui s'écoulent avec les eaux de pluie. C'est après avoir subi ces pertes que le fumier est transporté sur la prairie et répandu le plus régulièrement possible. S'il survient une pluie peu après cette opération, on ne perd pas tout, les principes les plus solubles s'infiltrant alors immédiatement dans le sol et la terre s'en trouve enrichie d'autant. Mais le fumier n'a pas donné à cette première pluie tout ce qu'il possède, il contient encore une quantité considérable de nourriture que la terre va perdre, car le soleil la fera évaporer. L'inconvénient est encore plus grave si le temps est à la sécheresse, parce que dans ce cas la presque totalité des principes sera perdue.

En examinant bien ces inconvénients, nous nous déciderons, comme tous les bons praticiens, à garder le fumier de ferme pour les terres labourées, et à employer pour les prairies les autres engrais précédents.

Nous devons cependant faire une exception en faveur du fumier de porc, parce qu'il est tellement chargé de graines non digérées, qu'il infeste le sol labouré où on le met. Mais il y a une manière d'agir plus avantageuse que celle qui consiste à le répandre en couche plus ou moins épaisse. Il serait préférable de ne l'employer qu'en mélange avec d'autres substances qu'on sait être utiles aux prairies; par exemple, avec les varechs, la chaux, les vieux mortiers.

Si, cependant, le seul moyen que nous ayons de fumer la prairie est l'emploi du fumier, il faudra faire en sorte d'en diminuer autant que possible les inconvénients. Ainsi, pour qu'il

ne nuise pas à la croissance de l'herbe, il faudra l'employer après le fauchage ou à l'automne, et le printemps suivant on ramassera les pailles s'il en est resté sur le terrain.

Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupés que des engrais proprement dits. Il est tout juste que nous disions un mot de quelques autres matières fertilisantes plus connues sous le nom d'amendements.

Parmi ces derniers nous avons la terre. En effet, la terre par elle-même, sans le secours d'aucun autre engrais est un des meilleurs amendements pour les prairies, pourvu toutefois qu'elle ait été suffisamment exposée à l'air. Dans toutes les localités où l'on soigne bien les prés, l'épandage de la terre sur l'herbe est considérée comme une des opérations les plus propres à augmenter le produit.

Toute terre est bonne pourvu qu'elle satisfasse à la condition donnée plus haut; c'est-à-dire, que l'air l'ait pénétrée dans toutes ses parties. Mais on emploie de préférence les terres provenant du curage des fossés, des mares et des cours d'eau.

Nous avons remarqué avec plaisir que beaucoup de nos cultivateurs savent apprécier cette matière; cependant on ne l'emploie pas encore assez généralement. On peut observer dans un grand nombre de champs des levées de fossés hautes de 12 à 18 pouces. Ces levées s'opposent à l'égouttement convenable du sol en arrêtant l'eau.

L'emploi des levées pour la fumure des prés a donc deux grands avantages: permettre à l'eau de s'écouler au dehors et servir à nourrir les plantes de la prairie.

Quoique toute terre soit bonne, comme nous venons de le dire, il est cependant avantageux de faire une petite distinction.

Ainsi la terre sableuse convient particulièrement au sol argileux, et la terre argileuse (forte) au sol sableux. Dans les prairies acides, c'est-à-dire qui possèdent une humidité telle que les engrais ne peuvent s'y décomposer qu'incomplètement et qui manquent de chaux, on ferait très-bien de mêler à la terre une certaine quantité de la substance qui lui manque. On peut, dans ce cas, agir de la manière suivante:

On met la terre et la chaux par couches alternatives et on

en fait des tas élevés de 4 à 5 pieds. Dans ces tas la première couche sera de la terre, la seconde de la chaux, la troisième de la terre, la quatrième de la chaux; ainsi de suite jusqu'à la hauteur voulue. Mais si on employait autant de chaux que de terre, l'amendement deviendrait dispendieux; heureusement que les choses ne doivent pas se passer ainsi. La proportion est de 10 à 15 volumes de terre pour un de chaux; la première couche de terre, par exemple, sera composée de 5 à 7 tombereaux, la première couche de chaux ne sera que d'un demi-tombereau; la seconde couche de terre recevra 5 à 8 tombereaux, la seconde de chaux, un demi tombereau, et on continue de la même manière.

Lorsque le tas est fait, on le laisse à lui-même pour que la chaux s'éteigne; car il est préférable d'employer de la chaux vive. Si le temps est trop sec pour favoriser cette extinction, on arrose de temps en temps le tas. Quand la chaux est éteinte, on pioche, on bouleverse le monceau à plusieurs reprises, afin que le mélange des matières soit le plus complet possible. Mais le tout est prêt à être employé. Pour cela on attend l'automne, et on le répand par un temps sec, aussi également que possible.

Ces manipulations exigent certainement quelques dépenses; mais on obtient ainsi un engrais tellement bon, cet engrais a une action si favorable sur la quantité et la qualité des produits des prairies et des pâturages que nous croyons bien faire en les recommandant aux cultivateurs. Voyageant un jour entre Miramichi et Richibouctou dans le Nouveau-Brunswick, nous avons vu un bon nombre de cultivateurs occupés à remuer à la pioche ou la bêche d'énormes tas de composts qui paraissaient formés avec beaucoup de soins.

Enfin, on rencontre très-souvent, à une petite profondeur dans le sol, une substance grisâtre, formée par un mélange naturel et très-intime de chaux, d'argile et de sable, c'est la *marne*.

Cette substance est peu connue, cependant elle existe encore assez communément. On peut s'assurer de sa présence, en prenant un morceau bien sec de la terre qu'on suppose être de la marne. On verse dessus quelques gouttes de vinaigre fort; si c'est véritablement de la marne, il se produira un bouillonnement considérable.

Dans plusieurs contrées, on emploie cette marne avec succès pour la fertilisation des prairies. Mais ici, comme ce serait une opération toute nouvelle, il serait de rigueur d'en faire l'essai en petit avant de l'employer en grand.

En faisant connaître à nos lecteurs toutes ces différentes matières fertilisantes, nous n'avons pas eu l'intention de leur conseiller de les employer toutes. Au contraire nous n'avons voulu leur laisser que l'embarras du choix, suivant leur position et leurs ressources, à eux de choisir, s'ils veulent que leurs prairies leur rapportent de très-gros profits.

Entretien des prairies

Jusqu'à présent, nous avons dit ce qu'il fallait faire pour former une prairie. Si le cultivateur a eu le bon esprit, dans la transformation d'une terre à grain en herbage, de se mettre dans les conditions avantagenses déjà énoncées, il aura une prairie, toutes choses égales d'ailleurs, qui lui donnera les plus belles espérances. La pratique des meilleurs agriculteurs, dans les pays où la culture est la plus soignée, est là pour appuyer ce que nous avançons.

Cela ne suffit pas cependant. La science du praticien ne doit pas se borner à un bon commencement. Ce sera déjà beaucoup sans doute d'avoir bien commencé; c'est un gage de succès pour l'avenir; mais c'est en vain que l'on commence bien si l'on finit mal.

La prairie naturelle devant couvrir le même sol pendant de

longues années, l'influence des soins donnés à sa formation viendra tôt ou tard à disparaître, si l'on n'y porte pas remède, et ce remède c'est l'entretien.

Pour entretenir une prairie ou un pâturage en bon rapport, on doit lui faire subir trois opérations principales suivant le besoin; ce sont: la fumure, l'arrosage et les sarclages. De ces trois opérations deux surtout sont indispensables: la fumure et les sarclages. Quant à la troisième, elle n'est pas d'une utilité aussi générale et d'ailleurs elle n'est pas toujours praticable. A ces trois opérations principales, il est quelquefois très-avantageux d'ajouter les roulages.

Fumure. Les engrais convenables à l'entretien de la fertilité d'une prairie sont les mêmes que ceux indiqués dans nos précédentes causeries.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

M. Howland a été nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario et l'honorable M. Wilmot, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Par le fait de ces deux nominations tous les gouvernements locaux se trouvent régulièrement organisés, et la Confédération est en pleine et complète opération. Elle ne fera que justifier, nous n'en doutons pas, les espérances qu'elle a fait concevoir aux vrais amis de l'ordre et de leur pays.

Les délégués anti-confédérés de la Nouvelle-Ecosse, MM. Howe, Annand, Smith et Troop, sont de retour de Londres. L'honorable M. Tupper est arrivé en même temps qu'eux. On dit que M. Howe, dont toutes les tentatives pour obtenir le rappel de l'union ont échoué devant la Chambre des Communes, aurait dessein d'attendre les nouvelles élections en Angleterre, et de plaider une seconde fois la cause de la Nouvelle-Ecosse devant le nouveau parlement; mais il y a tout lieu de croire que le résultat de cette démarche, si elle est faite, ne différera guère de celui qui vient d'être obtenu.

Certains journaux regardent comme très-probable le renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Dans notre dernière *Revue*, nous avons parlé de l'allocation de Pie IX dans le consistoire secret du 22 juin. Nous avons dit qu'il avait fortement blâmé les actes du gouvernement autrichien, relativement au mariage civil, à la liberté des opinions, à la liberté de la presse et à l'enseignement de la jeunesse. A propos de l'enseignement de la jeunesse, nous croyons devoir ajouter qu'il est remarquable que Pie IX trouve très-préjudiciable à l'Eglise et très-opposée à ses droits la loi qui veut que les écoles soient inspectées par des agents que nomme l'Etat, et que les livres en usage dans ces écoles soient approuvés par les mêmes agents. Il serait assez curieux de faire des rapprochements entre l'ordre de choses qui vient d'être inauguré en Autriche et que blâme le Chef de l'Eglise, et celui que nous avons en Canada. Nous ne pouvons que dire: *prenons garde de faire du progrès à rebours.*

Tous les cœurs catholiques suivent avec intérêt ce qui se passe actuellement en Angleterre, et ils se réjouissent sincèrement du grand mouvement religieux qui s'y produit et qui chaque jour se manifeste avec un accroissement d'intensité. Nous avons déjà signalé les nombreuses et fréquentes conversions au catholicisme, lesquelles s'opèrent principalement dans les hautes classes de la société anglaise; nous avons aussi fait voir que les derniers débats à la Chambre des Communes ont eu pour résultat d'amener la très-grande majorité des représentants à reconnaître qu'il faut rendre justice à l'Irlande et la débarrasser du pesant fardeau de l'Eglise établie. Voilà que

maintenant un nouveau *bill* que les Communes ont voté, à une majorité de 58, vient encore ajouter à la joie et aux espérances des catholiques. Comme on le sait, à venir jusqu'à ces derniers temps, nul catholique ne pouvait avoir de chaire aux universités d'Oxford et de Cambridge. Cette barrière a été brisée. Le *bill*, dont nous parlons et qui a été présenté par M. Coleridge, ouvre l'accès des chaires des universités, nommées plus haut, à tous les gradués, à quelques dénominations religieuses qu'ils appartiennent. Dans une séance précédente, les Communes ont fort bien accueilli la proposition qu'on a faite, eu égard à la conduite que tiennent certaines autorités locales, de laisser les prêtres catholiques exercer en toute liberté le droit, que leur reconnaît la loi, de visiter dans les prisons leurs coreligionnaires.

À propos de l'Angleterre, nous disions l'autre jour qu'elle n'a jamais rien fait qu'à contre-cœur dans l'intérêt de l'Irlande. Rien de plus vrai. Sa tactique a été de reprendre par la ruse et la corruption ce qu'elle avait été obligée de céder à la force; aussi, quand elle allégeait sur un point le joug qui pesait sur l'Irlande, elle l'appesantissait sur un autre.

Une des plus criantes injustices dont l'Irlande a à se plaindre, c'est l'établissement dans ce pays catholique d'une Eglise soi-disant établie, qui jouit de tous les revenus de la véritable Eglise, opprimée et dépouillée, et pour laquelle les catholiques ont encore à payer des taxes, tandis qu'ils demeurent chargés des frais de leur propre culte. En 1786, l'arrogance du clergé protestant et la dureté, avec laquelle il exigeait le paiement des dîmes, firent éclore une nouvelle société secrète, les *Enfants du droit* (*Right boys*). Leur but était de faire porter aux ministres de l'Eglise établie la peine des mesures tyranniques dont l'Irlande avait à se plaindre. Ils firent prendre au peuple l'engagement sous serment de ne payer les dîmes que d'après un taux par eux fixé, et quiconque ne remplissait pas cet engagement en subissait les terribles conséquences.

Enfin, éclata la révolution française. Les *Irish volunteers* en profitèrent pour s'organiser, en 1791, sous le nom d'*Irishmen unis* (*United Irishmen*). Leur but avoué publiquement était de discuter les principes et les actes de la Révolution, mais leur but véritable était d'établir en Irlande une république libre et indépendante. Ils firent appel aux Français, et, en 1796, le Directoire leur envoya des troupes sous le commandement du général Hoche. Cette expédition ne réussit pas; elle fut suivie d'une insurrection et d'une seconde expédition qui n'eurent pas un meilleur résultat.

L'Angleterre prit alors la résolution d'en finir une bonne fois avec les Irlandais; elle voulait faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leur nationalité. En 1799, on proposa de réunir politiquement le royaume d'Irlande à celui d'Angleterre, et, en 1806, l'acte d'union fut consommé, puis le parlement irlandais supprimé. Il fut arrêté que les deux pays seraient gouvernés par un parlement commun où chacun aurait ses représentants. On promit bien d'abolir les lois qui frappaient d'incapacité les catholiques irlandais, mais plus tard Georges III refusa d'accomplir cette promesse et une nouvelle agitation commença.

L'émancipation des catholiques fut enfin obtenue en 1829, et le grand O'Connell vint à bout de faire entrer toute l'Irlande dans une immense association, ayant pour but le *rappel de l'Union* et le rétablissement du parlement irlandais. Quoique d'abord divisés entre eux sur les moyens à prendre pour mener l'affaire avec succès, les partisans du *rappel* consentirent cependant à ne faire d'agitation qu'en usant de moyens légaux; il en fut ainsi tant que vécut O'Connell, jusqu'en 1847; mais, après lui, eurent encore lieu des tentatives de révolte qui n'eurent pas de suite. Le clergé catholique a toujours repoussé ces

moyens violents et, grâce à son énergie, à sa loyauté et au respect qu'il inspire, il a prévenu ou arrêté de terribles explosions.

Tous ces mécontentements sans cesse renaissants, toutes ces tentatives de révolte prouvent évidemment que l'Irlande souffre d'un horrible malaise, et c'est ce malaise qui rend compte de la formation d'une nouvelle société secrète, le *fenianisme*. L'Angleterre a fait quelque chose en faveur de l'Irlande, c'est vrai, mais ce quelque chose est trop peu. Il n'a pas empêché, depuis 1846, l'année de la grande famine, l'Irlande de perdre trois millions de ses habitants qui sont morts ou qui sont émigrés; il n'empêche pas encore cent mille irlandais, poussés par la misère, de quitter chaque année leur pays pour aller demander sur une terre étrangère des moyens d'existence qui leur manquent dans la mère-patrie. Cette émigration, qu'on a justement comparée à une *sortie d'Egypte*, est une honte pour l'Angleterre, et de plus c'est un péril et un péril sérieux.

Malheureusement, les hommes d'état anglais ne l'ont pas compris; ils ont même vu cette émigration d'un œil satisfait et content. Comme ils n'aiment pas l'Irlande, ils se sont imaginé que plus elle sera dépeuplée, plus la tranquillité se fera et que plus aussi le nombre des pauvres diminuera. Aujourd'hui cependant, ils doivent comprendre que tous les Irlandais, qui viennent en Amérique, y viennent comme ennemis de l'Angleterre, et que ces ennemis forment actuellement une armée d'invasisseurs.

L'engrais humain utilisé immédiatement, sans frais ni perte aucune de principes utiles, surtout sans infection ni mauvaise odeur.

II

Pardon, lecteurs, si l'on ose vous parler encore d'un sujet si peu attrayant. En vous promettant dans notre dernier numéro une description du système de M. Goux, nous n'avons eu d'autre intention que d'épargner à votre adorat des désagréments bien connus, et ensuite de donner aux fruits de vos jardins plus de grosseur et surtout plus de saveur. Quoi! vous souriez. Auriez-vous donc oublié l'histoire de "la mère aux bonnes pommes" de St. Thomas.

Faisons d'abord connaissance avec l'auteur de cette utile invention dont l'application serait un bienfait pour l'agriculture, sans parler de ses autres avantages, si on voulait en faire l'essai partout.

M. P. N. Goux, de Paris, est propriétaire et agriculteur, c'est-à-dire qu'il est praticien avant tout. Ce n'est pas un idéologue poursuivant un fantôme d'idées abstraites. Il vise aux résultats obtenus facilement, promptement et surtout économiquement. Nous avons eu l'avantage de le voir plusieurs fois.

Le système de M. Goux est fort simple. Il consiste dans un tonneau, quart ou barrique; la grandeur n'y fait rien pourvu que le vaisseau soit étanche. Le fond et les côtés sont garnis de matières absorbantes de quatre à cinq pouces d'épais. On fixe ces matières au moyen d'un moule d'un diamètre inférieur à celui du tonneau. On tasse légèrement les matières absorbantes, puis on retire le moule et il reste un vide qui forme une sorte de cuvette dans laquelle tombent les déjections.

Au fur et à mesure de leur dépôt dans le récipient, les déjections abandonnent leurs parties liquides à la couche absorbante qui les retient ainsi que les gaz. Ces liquides se trouvent immédiatement soustraites à l'action de l'oxygène, il n'y a pas de fermentation ni par conséquent de gaz insalubres produisant les mauvaises odeurs. Tous les principes de fertilisation sont conservés. Rien n'est perdu par l'évaporation.

La masse privée d'humidité ne fermente pas, et lorsque le tonneau est plein, il contient un véritable fumier poudré,

presque sans odeur, sept à huit fois plus riche que le fumier d'étable, sans coûter plus cher.

Les tonneaux pleins sont recouverts d'une poignée des mêmes absorbants, de terre ou de poussière quelconque, puis transportés; et enfin ils peuvent être vidés sans inconvénient dans une cour, ou un jardin dépendant de l'habitation. Il suffira alors de recouvrir les engrais de quelques pouces de terre. Dans cette opération, il ne sort aucun liquide du tonneau, et il ne s'en dégage même aucune odeur appréciable; l'engrais se mélange à la fourche. On peut au besoin l'employer de suite, ou le conserver comme le fumier de ferme. Après soixante jours il est suffisamment divisé, d'un emploi facile et n'inspire aucun dégoût.

Toutes les substances sèches et poreuses peuvent servir d'absorbants, mais on doit, cela se comprend, préférer les plus azotées.

On peut employer et on trouve partout :

Les chiffons de laine, bourres, tontisses de laine, etc., résidus des filatures et fabriques de tissus, crottins secs, menues pailles, pailles avariées, poussier de charbon végétal, tannée sèche, poussières et balayures de greniers et magasins à fourrages; varechs, algues, goëmons, terre végétale, vase sèche, tourbe séchée, phosphates fossiles, cendres pyriteuses, craie. Les ordures ménagères ou balayures des habitations ont un succès constant, et se trouvent ainsi immédiatement utilisées; en un mot, toutes les substances sèches, poreuses et divisées sont bonnes, et elles sont toutes antiseptiques.

Les feuilles et tiges de toutes les plantes herbacées, légumineuses et fourragères, même à l'état vert, employées comme absorbants, donnent aussi d'excellents résultats.

La tannée peut être employée sans inconvénients, l'urine ayant la propriété de transformer l'acide tannique, ou d'annihiler ses effets.

La chaux doit être exclue à cause de sa propriété bien connue de faire dégager l'ammoniaque.

On ajoute à ces absorbants 5 p. 100 de sulfate de fer (couperose commune du commerce) ou 6 p. 100 de sulfate de chaux (plâtre cuit ordinaire). Les agents chimiques que nous indiquons ne sont pas employés ici comme désinfectants, puisque l'infection n'existe pas, mais bien pour fixer l'ammoniaque, etc., qui se produira ultérieurement dans les tas d'engrais.

La quantité moyenne des absorbants nécessaires dans le système Goux est de 20 p. 100 environ des matières à absorber ou à recueillir.

EXEMPLE : Un tonneau d'une contenance totale de 36 gallons, muni de ses absorbants reçoit et contient encore 180 gallons de matières fécales liquides et solides.

Le système Goux est facilement applicable à tous les sièges et cabinets aujourd'hui en usage.

Ses avantages, justifiés par trois années d'exploitation, sont les suivants :

- SALUBRITÉ PUBLIQUE ;
- FERTILITÉ DU SOL ;
- FRAIS DE VIDANGE RÉDUITS ;
- BÉNÉFICES INDUSTRIELS CONSIDÉRABLES.

Partie économique du système. Ce court exposé, dit M. Goux, démontre suffisamment que la salubrité publique et l'agriculture ont tout à gagner à l'application de ce procédé.

Les cultivateurs peuvent employer comme absorbants, sans crainte, d'en retrouver les traces dans leurs cultures, toutes les poussières, déchets, graines même des plantes parasites. Ces absorbants ne germent pas parce qu'ils ont été saturés d'urine, et parcequ'il se produit dans les tas d'engrais une chaleur considérable (60 à 80 degrés centigrade.) L'emploi pendant trois ans des résidus, graines et poussières de fourrages provenant

des magasins militaires de Paris nous permet d'affirmer l'exactitude de ce fait.

Par ce procédé une famille de 10 personnes peut donner un revenu annuel de 200 francs (\$40).

On pourrait en dire encore beaucoup plus; mais ceci doit suffire pour faire voir deux choses d'une grande importance : 1^o l'utilisation facile et économique de l'engrais humain ; 2^o la salubrité intérieure, en supprimant complètement dans les habitations la fermentation des matières fécales.

Pour achever de mettre nos lecteurs en parfaite connaissance avec M. Goux, nous leur donnons communication d'une lettre où l'auteur appréciant l'institution agricole de Ste. Anne, donne l'exemple d'un bien généreux désintéressement. Cette lettre est du huit août de l'année dernière.

A Mr. F. Pilote, Procureur du Collège de Ste. Anne, en Canada.

Monsieur.

J'ai pris connaissance du mémoire que vous avez écrit pour accompagner divers objets envoyés par le Collège de Ste. Anne à l'Exposition Universelle.

Je crois avoir bien compris toute l'importance de l'Institution que votre collège a fondée pour l'instruction agricole professionnelle de la jeunesse canadienne.

Votre œuvre à toutes mes sympathies, et je voudrais pouvoir m'associer à tout le bien qu'elle est appelée à produire sur cette terre canadienne où nous, Français de la vieille France, comptons tant de frères.

Dans cette vue je vous prie d'accepter la cession gratuite d'un brevet que je viens d'obtenir en France, pour un procédé nouveau de Vidange-production d'engrais.

Vous pourrez donc Mr. le Procureur, prendre en Canada, un brevet en votre nom pour l'exploitation de mon procédé au profit de votre école d'agriculture au progrès de laquelle je m'intéresse vivement.

Veillez agréer Monsieur le Procureur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Paris, 8 août 1867.

Goux.

Du charbon des céréales, de ses causes, de ses effets

« Le charbon naît dans les grains provenant de terres mal cultivées et non fumées; car dans celles-ci les tiges de blé étant frêles, les épis petits et peu nourris, il y a toujours des grains qui apparaissent avec une forme singulière et portant en eux une carie qu'il n'est jamais possible d'enlever avec les moyens mis en usage de nos jours.

« Si l'on voulait employer le sulfate de cuivre à forte dose, ce qui coûterait très-cher, on détruirait assurément le germe du grain avant d'avoir enlevé totalement la partie cancéreuse qui fait corps avec ce grain; et comme l'opération n'a lieu le plus souvent que sur des grandes masses, les grains ainsi traités ne germeraient pas ou subiraient des pertes sensibles.

« Voici les moyens que je propose pour faire disparaître très-prochainement les traces de cette maladie.

« Ces moyens, non coûteux, sont le fruit d'une longue expérience, et tendent constamment à régénérer l'espèce. Les grains, récoltés dans la suite, auront plus de poids et de qualité, donneront un rendement plus considérable, et surtout seront exempts de l'odeur et de la poussière noire qui rendent la vente si difficile.

« Dans toute culture, toujours d'après son importance on doit faire en sorte qu'il soit laissé chaque année une portion de terre en jachère, parfaitement cultivée et amendée, dans laquelle on mettra les grains qui doivent servir de semence pour l'année

suivante ; qu'il ne soit acheté pour le renouvellement de la semence, quand ce renouvellement est urgent, que des grains parfaitement criblés et provenant de sols reposés et fumés dans l'année. Ces derniers ne portent point en eux de germe de carie, et le chaulage, quoique je ne le défende point, n'est nullement nécessaire ; ils deviennent types régénérateurs de l'espèce.

"C'est le cas de parler ici d'une observation que j'ai souvent faite, et que j'ai présentée au comice agricole de Péronne, dont j'étais membre.

"On sait qu'en coupant le blé, les moissonneurs, par les secousses assez fortes qu'ils donnent aux tiges, font toujours tomber quelques graines, notamment lorsqu'il y a maturité complète. Eh bien ! si au mois de mars ou d'avril précédent, il a été semé dans ce même champ de la graine de trèfle, les grains du blé se conserveront dans le jeune trèfle qui recouvre la terre ; ils y germeront et formeront des plantes qui résisteront parfaitement aux rigueurs de l'hiver. Au printemps, ces nouvelles plantes poussent en même temps que le trèfle, et vers la mi-juin donnent des épis qui sont généralement beaux, bien blancs ; et c'est une chose bien rare que d'y voir un épi malade.

"A quoi cela tient-il ? A une chose fort naturelle, selon moi ; c'est que les grains tombés dans le trèfle étaient les mieux nourris, les plus gros, et provenaient d'épis non malades.

"Il est à remarquer, du reste, que les grains dégénérés et muris, qui doivent donner le blé noir, sont petits, tiennent fortement dans leur paille et ne s'égrènent point."—SOUVET.

Petite chronique agricole

Mardi soir de la semaine dernière, au moment où nous mettions sous presse, un fort ouragan s'est abattu sur la paroisse de Ste. Anne et les paroisses environnantes. Nous avons à cette occasion à enregistrer un triste accident. Nous apprenons avec chagrin que la foudre a frappé l'église de St. Aubert dont elle a fortement endommagé le portail. Cet accident est d'autant plus regrettable qu'on travaille au parachevement de cet édifice depuis le commencement de l'été. Les travaux de l'intérieur étaient assez avancés pour pouvoir espérer de les voir terminés dans les premiers jours de septembre. Néanmoins les ravages de la foudre ne se sont pas fait sentir jusque dans l'intérieur de l'église. Les ouvertures seules du portail, fenêtres et portes, ont été massacrées. Le mur a été ébranlé, et quelques pierres s'en sont détachées. La base du clocher a été endommagée.

Espérons que le zèle des paroissiens de St. Aubert ne se ralentira pas à la suite de cette épreuve, mais qu'ils redoubleront de bonne volonté et de courage, suivant en cela le bon exemple de leur dévoué curé.

Vendredi dernier nous avons eu une bonne pluie qui a duré une partie de la journée et de la nuit. Elle a fait un grand bien à la végétation. Les grains qui paraissaient avoir le plus souffert reprennent vigueur. Les dommages causés par la sécheresse pourront encore se réparer dans une certaine mesure si les pluies se succèdent à de bons intervalles. La température est excellente.

Les travaux de la fenaison sont en partie commencés. Malgré les nombreuses plaintes que nous ne cessons d'entendre depuis cinq semaines, la récolte du foin sera passablement bonne en certains endroits. Nous comprenons que là où les terrains sont élevés et sablonneux il y ait une grande diminution. Cette diminution est indépendante de la volonté du cultivateur. Mais il faut dire aussi que d'autres la subiront plus ou moins en vertu de leur négligence et de leur imprévoyance. S'ils n'avaient pas laissé errer les animaux sur les prairies le printemps

dernier, elles auraient été deux fois plus productives. C'est une bonne leçon, dure même comme le sont toujours celles de l'expérience quand on ne profite pas des avis reçus, mais qui produira sans doute ses fruits au moins chez un certain nombre.

Nous apprenons par le *Massachusetts Ploughman* que les champs de blé depuis Boston jusqu'à Chicago ont une très-belle apparence.

La fête de Ste. Aune a été célébrée avec pompe dimanche dernier. On remarquait parmi l'assistance aux offices divins un bon nombre de personnes des paroisses voisines que la foi attire chaque année auprès de la bonne Sainte-Anne, soit pour solliciter la guérison d'une infirmité, soit pour remercier à l'occasion de bienfaits reçus. C'est toujours un bien beau et consolant spectacle que cette manifestation de foi et de piété.

RECETTES AGRICOLES

Remède à donner aux vaches qui retiennent leur lait

Nous traduisons du *Massachusetts Ploughman* l'excellente recette qui suit :

On peut empêcher les vaches de retenir leur lait en leur faisant boire du lait sûr. Après avoir but ce lait sûr, aussitôt même qu'elles ont léché le fonds du seau, les vaches donnent tout leur lait. Un M. Johnson en a fait l'expérience sur des vaches qui retenaient même un tiers de leur lait. Ce Monsieur a essayé plusieurs autres moyens, et l'emploi du lait sûr a le mieux réussi.

Manière de préparer les cornichons

Nous lisons dans le *Journal of the Farm*, publié à Philadelphie la recette suivante :

A un gallon d'eau ajoutez une pinte de sel, et laissez tremper les concombres pendant toute une nuit. Le matin, après les avoir lavés dans la saumure, mettez les concombres dans une jarre. Faites bouillir une pinte de vinaigre, que vous verserez dans la jarre lorsqu'il sera refroidi ; ajoutez-y une livre de clou de girofle, et une cueillère à soupe d'alun. Jetez un bouillon en ayant soin de remuer les concombres de temps à autre pendant ce temps.

Gelée de Gadelles

Prenez trois livres de jus de gadelles rouges et une livre de jus de gadelles blanches, mêlez ensemble et faites cuire pendant quinze minutes ; alors retirez-les du feu et ajoutez deux livres de sucre blanc que vous brasserez jusqu'à ce qu'il soit tout fondu. Mettez de nouveau sur le feu, et faites bouillir pendant huit minutes.

Lorsque vous aurez mis cette gelée dans des verres, exposez-les pendant deux à trois jours au soleil.—(*Journal of the Farm.*)

Recette contre l'épilepsie

On dit le plus grand bien de la recette suivante contre l'épilepsie, recommandée par des hommes bien posés de Montréal :

Bromure d'ammonium—40 grains.
Bromure de potassium—6 drachmes.
Bi carbonate de potasse—15 grains.
Teinture de colombo—1½ once.
Eau pure—3 onces.

Dose.—Trois cuillères à thé dans autant d'eau trois fois par jour avant le repas.—*La Minerve.*

Pilules indiennes contre le choléra

Formulé donnée par un missionnaire à la direction du *Messager de la Semaine* :

Opium, vingt grains.
Camphre, quarante grains.
Poivre noir, quatre-vingt grains.

Mêler et faire cinquante pilules.
Prendre une après chaque selle.
Les guérisons sont obtenues par l'emploi de ces pilules presque infailliblement.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XIII

La sœur du citoyen de Brutus.

(Suite.)

— « Oui, une plainte, et une belle ! » répéta Marianic. Elle tira sa quenouille de sa ceinture, et les mains jointes sur ses genoux, elle commença :

C'est ma fille âgée de quinze ans

Qu'a promis un voyage

A Sainte-Anne d'Auray

Dans la Basse-Bretagne ;

Dans la Basse-Bretagne, dans la chaude saison,

A promis son voyage par grand' dévotion.

Les enfants écoutaient avec une religieuse attention. Marianic poursuivit :

Ce fut par un lundi,
Qu'la belle se mit en route,
Elle n'était pas à mi-chemin
Qu'elle s'est trouvée lassée ;

Lassée à cheminer,

Sur l'bord d'une fontaine se mit à s'reposer.

La fileuse commençait le troisième couplet :

Dans son chemin rencontre....

Quand une voix rude dit non loin d'elle :

« Ce qu'elle n'attendait pas, bien sûr. »

Marianic poussa un cri, et sans tourner la tête, répéta :

« Antoine, mon frère Antoine ! »

C'était en effet le colporteur.

Les enfants disparurent comme une volée d'oiseaux, et Marianic tremblante se prit à regarder son frère.

« Que tu es changé, Antoine ! mais, Jésus ! que tu es changé !... »

— Où est le père ?

— Dans la fosse voisine de celle de ta mère ; deux tombes où tu ne vas point prier. »

Le colporteur eut un regard sinistre.

On ne prie plus ! dit-il.

— Comment font les pauvres gens, alors ? demanda naïvement la fileuse. — Où Dieu manque, que reste-t-il ?

— Le bien des autres ! » répliqua Antoine.

Marianic ne comprit pas ; elle releva sa quenouille et tira un crucifix qu'elle approcha de ses lèvres pâles.

« Je viens de Paris, reprit le voyageur.

— De Paris ! si loin !

— A Paris j'ai vu le roi, la reine, le dauphin... ils affament le peuple !

— Qui donc a faim ? demanda Marianic ; quand on travaille, de quoi peut-on manquer ?

— Il y a des gens qui ne travaillent pas.

— Ils ne sont point nés pour cela, dit tranquillement Marianic.

— A Paris, c'est un tas de seigneurs et de belles dames, qui paradedans les carrosses... ici, c'est... la famille du comte de Kéroulas, les seigneurs de Guéméné, de Kéroux, de Léon et tant d'autres... il y a trop longtemps que ça dure....

— C'est la volonté de Dieu, Antoine !

— Les hommes n'ont pas dit leur mot.

— Antoine ! Antoine ! tu blasphèmes !

— Je ne veux plus travailler ni porter la balle ; je veux des châteaux et des terres... je veux....

Le champ est à toi... murmura la fileuse... aucun main mercenaire n'y a touché.

— Tu appelles cela cultiver ?

— Je ne sais point conduire la charrue, Antoine, reprit Marianic avec douceur ; quand le père a été trop vieux pour garder à ferme le bien de monsieur le comte, de ses minces épargnes il acheta le petit champ qu'il labourait la veille même de sa mort... quand tu quittas la maison, par dédain de la bêche et du hoyau, le pauvre homme se sentit découragé ; tu as manqué à la tâche

qu'on te destinait... mais la terre est là, toute reposée sous ses fleurs... cultive-la, elle donnera du froment. »

« Où sont les maîtres de Kéroulas, à cette heure ? demanda Antoine. »

— La comtesse repose dans le caveau, sa statue de marbre est toute blanche, et l'image de son chien dort à ses pieds... le comte navigue sur un vaisseau du roi, et mademoiselle de Kéroulas grandit élevée par mademoiselle Gaude et l'abbé Colombar... »

« Sais-tu ce qu'on dit à Paris, Marianic !

— Je ne sais que mon chapelet, dit la fileuse, et c'est assez pour mon salut !

— On dit que les pauvres prendront la place des riches, que les fermiers vont devenir propriétaires... »

Et les propriétaires ?

Antoine leva la main à la hauteur de son cou.

Marianic ne comprit pas bien toute la portée de ce geste, et cependant il l'effraya.

« J'ai faim, dit Antoine. »

Marianic chercha dans son panier un morceau de pain noir et le tendit à son frère.

Celui-ci fit un geste de dégoût.

« Je ne le mendie pas, je le gagne, dit Marianic. »

Antoine se leva.

« Tu deviens chaque jour plus stupide ! dit-il en frappant du pied. »

— Ne gronde pas ! ne te mets pas en colère, dit Marianic en s'agenouillant ; je suis pauvre d'esprit, et ne saurais rien que t'aimer, si tu voulais... Antoine ! Antoine ! je t'ai bercé si petit ! je t'ai tout donné, ma beauté, ma jeunesse... car j'ai été jeune et belle, et je n'ai point voulu de mari pour te soigner mieux... tu ne trouveras jamais une créature qui t'aime davantage... reste ici, et tout va changer... tout m'abandonne et je m'abandonne moi-même ; mais si j'avais quelqu'un à aimer, ce ne serait pas la même chose... Antoine ! si tu voulais, si tu pouvais m'aimer un peu... »

Si mauvais qu'il fût, Antoine se sentit l'âme remuée. Il releva la pauvre fille, l'attira à lui, et embrassa son front pâle et ridé.

Elle tressaillit de joie sous cette tardive caresse, et crut avoir reconquis l'âme de ce damné, mais après cette courte effusion, Antoine lui dit :

« Je vais repartir, Marianic !

— Et où vas-tu ? demanda-t-elle.

— De ci, de là... pendant un mois, je reviendrai souvent. »

Elle le laissa s'éloigner sur cette promesse ; et en effet, pendant plusieurs semaines il courut le pays et battit les grandes routes. Il ne portait plus de balle, mais l'argent ne lui manquait pas, et dans les auberges où il s'attablait il payait volontiers à boire.

Marianic ne le qu'estionna plus.

Elle devinait que son frère travaillait à quelque œuvre sombre ; quand il lui annonça qu'il retournerait à Paris, elle se contenta de demander :

« Quand reviendras-tu ?

— Ça dépendra... répondit-il. »

Une année se passa encore.

Terrible année ! de sinistres nouvelles se succédaient, nouvelles tellement incroyables qu'on refusait d'y donner créance. Il fallut se rendre à l'évidence pourtant. On apprit avec stupeur que le roi était arrêté, que sa famille était au Temple ; on entendit dire que l'on supprimait Dieu, que l'on voulait abattre les églises, qu'il n'y aurait plus de dimanche, et que les décades seraient réglées par le gouvernement. De Paris le flot de sang qui coulait descendit la Seine. Les massacres commencèrent dans la province. Beaucoup de gens riches effrayés prenaient passage pour l'Angleterre ; de Paris on fuyait à Coblenz.

Sur tous les points s'allumaient des incendies, le pillage s'organisait. On calomniait les vieilles républiques de Rome et de la Grèce en prétendant qu'on les copiait ; des vêtements ignobles, un drapeau teint dans le sang ; des chansons cyniques, ajoutaient à l'effroi causé par l'annonce de nouveaux systèmes et le renversement de toutes les lois.

Ce fut au moment où le Ministère s'épouvantait de la révolution, que le frère de Marianic revint non pas à la Genetière, mais à Brest.

Il ne portait plus le nom d'Antoine, on l'appelait le citoyen Brutus. A peine fut-il installé à la tête de ce gouvernement de sang et de fange, que la vraie Terreur commença dans le pays. Il avait pour espion et valet, un homme de sac et de corde appelé Noiroi, qui, comme lui, avait vendu des mouchoirs et du linon sur les marchés, et qui s'était fait dénonciateur, pillard et incendiaire. Il fournissait des captifs à la prison, et des victimes à l'échafaud.

Lâche comme la plupart des êtres pervers, il se jeta dans le parti souterrain de la révolution. On ne le voyait jamais. Il agissait sous main, cachait ses traîtrises, et gardait sur ses lèvres le sourire de Judas. Ce fut lui qui mena une bande de misérables au château de Kéroulas, que l'on brûla après l'avoir devasté. Noiroi, à la suite de chaque expédition, jetait dans une tonne immense cachée au fond d'une cave de l'or monnayé et de l'argenterie, des bijoux ou des objets précieux. Il ne montrait pas une parcelle de son butin, et avait la force de vivre dans l'apparence d'une grande pauvreté. Brutus lui dit la capture d'Hector de Kéroulas et celle d'Yvonne. Digne limier d'un semblable bourreau, il le mettait sur toutes les pistes. Brutus le haïssait au fond. Il trouvait que Noiroi le devinait trop; et peut-être se disait-il vaguement qu'il s'en débarrasserait, quand le couperet de la guillotine, tombant sur le cou de Robespierre, termina la Terreur. La revanche fut terrible à Paris: elle se montra également impitoyable en Province.

Brutus était à son tribunal et siégeait quand on apprit la mort de Robespierre.

Aussitôt les cris de menace éclatent, la foule se rue dans la salle du tribunal, on arrache Brutus de son siège, on le traîne sur le pont, et après l'avoir accablé d'outrages, on le laisse nageant dans son sang et criblé de coups de couteau.

Noiroi avait donné le dernier.

Par cet acte de justice populaire il évita tout soupçon. Mais Noiroi n'était pas homme à abandonner le cadavre. Il s'était toujours demandé pour quel motif le citoyen Brutus avait envoyé en qualité de passager M. de Kéroulas au capitaine Roscoff. Les diamants du jeune homme n'avaient point reparu; il n'était pas croyable que Brutus les eût restitués. Dans l'espérance de trouver sur Brutus une clé, des papiers, il attendit la nuit blotti derrière une carène vide; puis, quand nul ne put le voir, il fouilla les poches du cadavre et y prit un portefeuille; mais en retournant la carmagnole de Brutus il sentit entre le corps du mort et sa chemise, quelque chose de résistant. Il cherche, il reconnaît que Brutus avait les reins entourés d'une ceinture de cuir. Les courroies sont coupées en un instant, et Noiroi se sauve avec son butin.

Riche butin, en effet. Brutus, on se le rappelle, au moment où Hector de Kéroulas lui avoua qu'il portait sur lui les diamants de sa cousine, offrit au vicomte de les garder en dépôt jusqu'à ce qu'il pût les lui remettre en lui donnant la liberté. Un instant avant de quitter Hector, dans la soirée du 17 floréal, il renferma devant lui les diamants dans une ceinture de cuir; M. de Kéroulas remercia chaleureusement le misérable et partit en emportant une ceinture qu'il prit pour celle dans laquelle les pierreries avaient été cousues. Ce fut seulement à bord de la *Thémis* qu'il comprit la substitution, et se rendit compte de son embarquement nocturne et de sa condamnation.

Brutus était resté nanti des pierreries de la douairière de Kéroulas, pierreries que, sur l'ordre de son oncle, Hector était allé chercher dans le caveau du manoir.

Il savait quelle somme énorme elles représentaient.

Il ne pouvait encore, dans la crainte de passer pour un mauvais citoyen, se livrer à de folles dépenses. Il savait que la révolution s'userait, et attendait son heure pour jouir à son tour. Brutus avait acheté les biens de la famille de Kéroulas au prix d'une paire de bœufs, et Noiroi trouva ce contrat de vente dans le portefeuille du représentant du peuple. Il espérait plus tard trouver le moyen de l'utiliser, et devenir à son tour suzerain de Kéroulas.

A l'époque où commencèrent dans le Finistère les incendies et les massacres, Marianic sentit sa pauvre tête s'en aller tout à fait.

La terreur l'affolait, le désespoir lui broyait le cœur.

Quand tomba la croix de son clocher, quand elle vit mutiler la statue de la Vierge et insulter le Crucifix, il lui sembla qu'elle

rendait l'âme, et ses sanglots, ses cris, son angoisse l'auraient fait massacrer sur les marches de l'autel où elle s'était traînée, quand un homme dit en la repoussant avec une brusquerie qui n'était pas exempte de pitié:

"Laissez donc, c'est l'Innocente!"

Et on la laissa.

La pauvre Anna expira sous les débris de la ferme incendiée, Marianic ne fila plus. . . . Le fil cassait sous ses doigts agités d'un tremblement nerveux. . . . Elle se traîna dans les chemins, pieds nus, par pénitence, répétant:

"Ayez pitié, Seigneur Jésus! ayez pitié!"

Antoine s'inquiéta d'elle un jour. Il monta jusqu'à la Genetière, et trouva Marianic couchée à plat ventre dans le champ fauché par l'hiver et couvert de givre. Elle avait les bras en croix et sanglotait.

Antoine lui toucha l'épaule, elle tressaillit.

"Lève-toi, Marianic!" dit le citoyen Brutus.

Elle se releva sur les genoux, lentement, puis le regarda longtemps sans parler.

"Veux-tu de l'argent?" lui demanda-t-il.

—Tais-toi! dit l'Innocente, tais-toi!"

Elle lui saisit le poignet de ses doigts osseux.

"Pourquoi m'offres-tu de l'argent, Judas? . . . Je t'ai vu crucifier le sauveur Jésus, et voler les ciboires de l'autel. . . . Je t'ai vu allumer les flammes de l'incendie, et il m'a semblé que tu soufflais le feu de ton propre enfer. . . . et depuis. . . . depuis, je vais pleurant et criant miséricorde, je gémis et je couche sur la terre nue. . . . je flagelle mon pauvre corps exténué et je jeûne pour que le repentir te visite. . . . Va-t'en! va-t'en! j'ai peur que mon père et ma mère sortent de leur tombe pour te maudire!"

Elle lâcha la main de Brutus, redressa sa taille courbée, et le repoussa avec le geste souverain de l'ange poursuivant les coupables que Dieu venait de chasser.

Brutus ne put se défendre d'une crainte superstitieuse; il tourna les yeux vers l'endroit où était le cimetière, et distingua de pâles lueurs voltigeant sur les fosses.

Il crut que, selon la parole de Marianic, des flammes surnaturelles allaient le poursuivre, et, sans dire adieu, il s'enfuit, tandis que Marianic, reprenant sa posture de suppliante répétait d'un accent plus lamentable:

"Pitié! Seigneur Jésus, pitié!"

Une femme du voisinage témoigna une grande bonté à la malheureuse fille; Analk gardait toujours un peu de paille fraîche pour la mendicante, et lui réservait sa part de pain.

Mais Marianic disait la vérité en racontant à son frère qu'elle jeûnait continuellement, et macérait son corps débile. Quiconque aurait pu voir les épaules de l'Innocente aurait frémi de compassion. . . . Elles étaient d'innombrables blessures; elles saignaient, meurtries par les coups d'une discipline de fer que Marianic avait trouvée proche des ruines d'un couvent détruit.

L'Innocente ne comprenait plus que deux mots: prier, expier!

Pour racheter l'âme de Brutus elle endurait un long martyr. Pauvre sainte ignorée, héroïque créature dont le nom est presque oublié, elle savait tout ce qu'il faut savoir dans sa folie, et elle achetait sa part de ciel en montant son calvaire.

Quand elle ne couchait pas chez Analk, elle cherchait un refuge dans les ruines de l'église.

Parfois dans les beaux jours elle se croyait chargée de fêter l'autel profané; elle cueillait des fleurs, ramassait une poignée de bruyère, balayait le sol, rétablissait sur leurs socles les statues mutilées; puis, tandis qu'un rayon de soleil passait à travers un fragment de vitrail, elle croyait assister aux pompes du culte qu'elle aimait, et de sa voix brisée par les larmes elle chantait l'*alleluia*.

Aurait-on pu reconnaître dans la folle martyrisée, dans l'Innocente des grands chemins, la belle fille blonde qui berçait dans ses bras Antoine enfant?

(A continuer.)

École d'agriculture de Ste. Anne

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée, aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Le nombre étant limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Les parents qui voudront fournir la nourriture n'auront que trois chelings par mois à payer.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible si non tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes désœuvrés et des petits crevés des faubourgs, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse

d'un bout à l'autre du pays pour secourir notre appel. Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

Nous prendrons donc la liberté de les prier de vouloir bien reproduire ce qui précède, et d'y ajouter tout ce que leur patriotisme leur inspirera.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Abbott, Miss F. M.	Beaulieu, Dlle Eliza
Bérubé, George	Bérubé, William
Bossé, Dlle Luce	Caron, Narcisse
Casista, J. B.	Dubé, Michel
Dubé, Vincent	Gagné, Odilon
Deslauriers, Charles	
Faucher, Dlle A.	
Guy, Antoine	
Hudon, Urbain (2)	
Jorgensen Dme.	
Lévêque, Dlle. Em.	Lévêque, Germain
Lajeunesse, Isaïe	Litalien, Frs.
Lévêque, Olive	Lemieux, Etienne
McDonald, John	
Ouellet, Dlle. Marie	Ouellet, Joseph
Ouellet, Alphonse	
Pelletier, Eléonore	Pelletier, C. 3e. rang.
Pelletier, Dlle. Phil.	
Rouleau, Napoléon	Ross, Dr. J. J. (2)
Roy, Joseph	Rév. Sœur Visitation
St.-Pierre, Eusèbe	St.-Pierre, Hyacinthe
Talbot, A. E.	

30 juillet 1868. J. DIONNE, M. P.

CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL
POUR
1868
OUVERT A LA
PUISSANCE DU CANADA
AURA LIEU A LA
CITE DE MONTREAL,
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
15, 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE,
DANS LE

PALAIS DE CRISTAL
Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la
Ferme des Prêtres dans le voisinage
immédiat situé entre les Rues
Guy et Sherbrooke.

Prix offerts . . \$10,000 à \$12,000

Pour les listes de prix et les blancs d'entrée dans le département agricole s'adresser au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 22 août prochain, au Bureau du Secrétaire,

No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra les entrées jusqu'à samedi, le 5 septembre.

Dans le département industriel, les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre, au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole.

GEORGES LECLERE,
Sec. de la Chambre d'Agriculture.
A. A. STEVENSON,
Sec. de la Chambre des
Arts et Manufactures.
Montréal, 29 juin 1868.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

CES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix \$2.50.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Tarduel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.